

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-267 du 28 Septembre 1990

portant nomination de Monsieur Abel Gaétan DJOSSOUVI en qualité de Secrétaire Permanent du Comité National des Fêtes, Réceptions et Manifestations Officielles.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N°90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N°90-005 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le Décret N°90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N°90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret N°90-119 du 27 Juin 1990 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;
- VU le Décret N°78-235 du 13 Septembre 1978 instituant un Comité Permanent des Fêtes Réceptions et Manifestations Officielles ;
- SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 5 Septembre 1990 ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur Abel Gaétan DJOSSOUVI est nommé Secrétaire Permanent du Comité National des Fêtes, Réceptions et Manifestations Officielles.

.../...

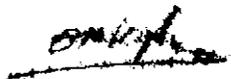
Article 2.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter, de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 28 Septembre 1990

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,



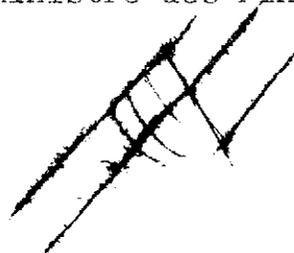
Nicéphore SOGLO

Le Ministre de l'Intérieur,  
de la Sécurité Publique et de  
l'Administration Territoriale,



Jean-Florentin V. FELIHO

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Ampliations : PR 6 HCR 4 PM 4 SCG 4 CS 1 MF-MISPAT 6 Autres Minis-  
tères 12 DB + DSVD-DI-DCOF-DTCP 5 DLC-DPE-INSAE-BCP 4 Départements 6  
IGE 2 DCCT-GCCNB 2 UNB-FASJEP-INA-INSAE 5 BN-DAN 2 CONAFERMO 5 Inté-  
ressé 1. JORB 1.-